

Soins palliatifs et accompagnement de fin de vie : quelle place pour les orthophonistes ?

	Intervenant(e) :	Didier LEROND Orthophoniste, DIU Soins palliatifs
	Contact :	Mylène VOCALE : sdorraform@gmail.com
	Lieu :	Le Hub, 25 Avenue Doyen Louis Weil, 38000 Grenoble
	Dates :	Le 18/06/2026 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 Le 19/06/2026 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
	Durée :	2 journées soit 14 heures de formation
	Format :	Présentiel
	Public ciblé :	Orthophonistes
	Pré-requis :	Etre titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout autre titre admis en équivalence. Pas d'autres pré-requis demandés
	Effectif maximal :	20 stagiaires
	Tarif non DPC :	450,00€
	Tarif DPC :	562,00€

 Si vous êtes en situation de handicap ou que vous avez des besoins spécifiques, nous contacter en amont de la formation afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Programme détaillé

Présentation de l'action de formation :

Présenter et développer les pratiques auprès de patients en soins palliatifs et lors de leur fin de vie. Replacer les soins orthophoniques en tenant compte des symptômes d'inconfort pénibles, les optimiser et les adapter, tenir compte des dilemmes éthiques et anticiper et prévoir la fin de vie notamment par la connaissance des lois.

Résumé :

Cette formation vise à présenter le cadre médical et légal des soins palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie, tout en apportant aux orthophonistes des repères concrets pour dispenser des soins de qualité dans ces contextes spécifiques. Elle abordera la prise en charge des symptômes difficiles (douleur globale, dyspnée, troubles de la déglutition, sécheresse buccale, altération de la communication), les stratégies de maintien de l'alimentation et de la communication adaptée, ainsi que le travail pluridisciplinaire centré sur le patient. Une réflexion éthique sur l'utilité et les limites des soins sera menée, intégrant la question de la fin de la prise en soins et du vécu du soignant face au décès du patient, afin de développer des compétences immédiatement mobilisables, notamment en matière de gestion émotionnelle et d'autoprotection professionnelle.

Type de programme :

Formation continue

Méthodes :

Formation présentielle

- Méthode expositive : apports théoriques structurés (cours magistral, diaporama).
- Méthode démonstrative : présentation et manipulation d'outils thérapeutiques.
- Méthode interrogative : échanges guidés et questionnements en grand groupe.
- Méthode active/expérientielle : analyses de cas cliniques, mises en situation, jeux de rôle, co-construction d'outils.

Ces méthodes sont choisies afin de favoriser l'acquisition de connaissances actualisées tout en garantissant leur transfert dans la pratique clinique quotidienne.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, l'orthophoniste sera en mesure de :

- Prendre en compte le patient dans sa globalité
- Anticiper et prévenir la dégradation des capacités des patients
- Optimiser et adapter ses soins orthophoniques
- Réévaluer ses objectifs thérapeutiques
- Connaître le cadre légal
- Participer au travail pluridisciplinaire
- Amener les participants à une réflexion éthique

Soins palliatifs et accompagnement de fin de vie : quelle place pour les orthophonistes ?

JOUR 1 : 7 heures

Objectifs : Présenter le cadre réglementaire, clinique et particulier des Soins Palliatifs et de l'accompagnement de fin de vie que les orthophonistes méconnaissent et qu'ils et elles n'ont pas abordé durant leur formation initiale. Les orthophonistes y seront confronté.e.s, quel que soit leur mode d'exercice professionnel : en libéral, à domicile, en établissements de soins, maisons de retraite. Ils et elles les rencontreront lors de prises en soins de patients à pathologies cancéreuses, neurodégénératives et liées au vieillissement.... mais pas que. En effet les soins palliatifs pédiatriques seront abordés durant ces 2 journées avec leurs spécificités liées aux enfants.

Remarque : cas cliniques (du formateur et des participants) et vidéos émailleront le programme. Chaque participant sera amené à présenter un cas clinique qui sera discuté et travaillé en ateliers et restitué au grand groupe. Selon l'actualité des points particuliers pourront être abordés lors d'échanges.

Horaires	Durée	Titre et contenu de la séquence
9h	15 min	Accueil et présentation des participants
9h15	60 min	Présentation des soins palliatifs : - Définition OMS – SFAP - Lieux : répartition territoriale, USP, EMSP, LISP, réseaux, HâD, ERSPP, ... - Différences Curatif – soins de confort – palliatif - Pluri et interdisciplinarité : présentation des différents professionnels et du travail en équipe
10h15	30 min	Lois, valeurs et éthique - Présentation des lois de 1999, 2002, 2005 et 2016, Convention citoyenne et future loi 2026 sur l'aide à mourir - Droits du malade - Droit à l'information sur son état de santé
10h45	15 min	Pause
11h	45 min	Lois, valeurs et éthique - Présentation des lois de 1999, 2002, 2005 et 2016, Convention citoyenne et future loi 2026 sur l'aide à mourir - Personne de confiance - Notion de soins déraisonnables - Directives anticipées
11h45	45 min	Lois, valeurs et éthique - Valeurs, éthique, humanité - Valeurs palliatives - Ethique - Différences morale/éthique/déontologie/droit - Principes : autonomie, bienfaisance, non malfaisance, justice...
12h30	1h00	Repas
13h30	45 min	Lois, valeurs et éthique - Valeurs, éthique, humanité - Ethique - Démarche pour une décision éthique - Humanité - Présentation du concept - Place du regard, de la parole et du toucher
14h15	75 min	Symptômes pénibles - Dyspnée et toux - Nausées et vomissements - Douleurs - Définition IASP - Prévalence - Repérage par les soignants - Différents types de douleurs - Spécificité en SPPédiatrique - Evaluation - Autoévaluation - Hétéro évaluation

15h30	15 min	Pause
15h45	30 min	Symptômes pénibles - Douleurs - Evaluation - Présentation de différentes grilles adultes et enfants - Traitements médicamenteux (avec effets délétères sur la vigilance et les fonctions cognitives) et non médicamenteux (massages, ...)
16h15	60 min	Souffrances et mort - Notion de souffrance globale (Total Pain concept C. Saunders) - Souffrance psychologique, socio familiale, spirituelle du malade et de ses proches - Mécanismes de défense des soignants face au patient qui meurt
17h15	15 min	Clôture de la journée

JOUR 2 : 7 heures

Objectifs : Présenter les compétences des orthophonistes pour le patient (quel que soit l'âge) et au sein de l'équipe pluridisciplinaire ; présenter l'importance du bilan et du diagnostic orthophonique ; présenter les soins orthophoniques notamment en matière de maintien et d'adaptation des capacités d'alimentation et d'hydratation per os et des capacités de communication ; éducation thérapeutique du patient, des aidants et formation des soignants.

Remarque : cas cliniques (du formateur et des participants) et vidéos émailleront le programme. Chaque participant sera amené à présenter un cas clinique qui sera discuté et travaillé en ateliers et restitué au grand groupe. Selon l'actualité des points particuliers pourront être abordés lors d'échanges.

Horaires	Durée	Titre et contenu de la séquence
9h	120 min	Soins de bouche - Buts : confort du malade, gestion des douleurs, maintien de l'hydratation, préservation des goût et saveurs... - Conséquences de la sécheresse buccale : mécaniques, infectieuses, somatiques, psychologiques, pharmacologiques - Traitements de la sécheresse buccale - Problème de prises des médicaments (PPM) - Douleurs buccales - Conséquences sur l'alimentation et la communication. - Descriptions et évaluations - Grille d'évaluation de l'état buccal - Soins de bouche (Travaux Pratiques) - Troubles de goûts et des saveurs
11h00	15 min	Pause
11h15	75 min	Alimentation, hydratation : - Phases d'alimentation et de déglutition - Maintien des capacités d'alimentation et d'hydratation per os. - Refus alimentaire - Risques alimentaires : fausses routes - Evaluation - Adaptations des textures alimentaires et hydriques - Travail pluridisciplinaire : rôle de l'orthophoniste - Manger mains
12h30	1h00	Repas
13h30	45 min	Alimentation, hydratation : - Alimentation plaisir - Le question du passage à l'alimentation artificielle : questions éthiques, techniques. - Alimentation entérale par sonde NG - Nutrition entérale par stomie - Nutrition parentérale sur voie veineuse périphérique, voie veineuse centrale ou PAC - Question des conditions de l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation

14h15	75 min	Communication - Difficultés de communication - Communiquer pour dire quoi ? - Maintien des capacités de communication verbale - Installation des moyens de communication supplétifs et augmentatifs facilitateurs. - Code alphabétique - Tableau de lettres et code couleur - Besoins répétitifs
15h30	15 min	Pause
15h45	45 min	Communication - Installation des moyens de communication supplétifs et augmentatifs facilitateurs. - Pictogrammes et carnet de communication - Aides électroniques - Assistant parole CAA - Rôle de l'orthophoniste au sein de l'équipe pluridisciplinaire
16h30	60 min	Synthèse, analyse des pratiques, conclusion

Suivi de la formation

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques

Méthode utilisée :

Formation présentielle s'appuyant sur les méthodes pédagogiques suivantes utilisées en alternance :

- Méthode affirmative expositive : apport de connaissances
- Méthode active (ou expérientielle)
- Méthode interrogative

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé : Présentation power point et syllabus papier
- Présentation de vidéos et d'enregistrements audio
- Étude de cas cliniques.
- Jeux de rôles et ateliers
- Quizz en cours de formation

Un représentant du SOR-AuRA sera présent tout au long de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation

Des questionnaires de connaissances et de satisfaction devront être complétés par tous les participants. Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat. Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

1- Deux questionnaires de connaissances

- Un questionnaire pré-formation sera soumis aux participants un mois avant le début de chacun des deux modules de la formation afin d'évaluer leurs connaissances sur le sujet et, pour l'intervenant, d'ajuster au mieux son intervention.

- En post-formation, dans les deux semaines qui suivent la fin de chacun des deux modules de la formation, un questionnaire sera proposé pour évaluer les connaissances acquises (impact apprentissage).

2- Un questionnaire d'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) sera également soumis à l'issue de la formation complète : évaluation par les stagiaires des aspects logistiques et pédagogiques, ainsi que de l'impact attendu de la formation sur leurs pratiques professionnelles.



Modalités d'inscription

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORRA'Form.

Professionnels libéraux :

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel. Pour accéder rapidement à cette formation, entrez 57542325008 à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2025, sous réserve de validation par l'ANDPC. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

Professionnels salariés :

Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sdorraform@gmail.com

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2025. Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC. Le professionnel salarié se préinscrit auprès de SDORRA'Form, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORRA'Form.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORRA'Form le coût de la formation.